



Mâcon le 21-11-2019

PREAVIS POUR UNE GRÈVE RECONDUCTIBLE OU NON RECONDUCTIBLE

Monsieur le Président du Conseil Départemental de Saône-et-Loire,

Nous avons l'honneur de déposer un préavis de grève pour le Jeudi 05-12-2019.

Nous déposons ce préavis pour tous les Agents de la collectivité.

Conformément au statut, nous vous rappelons que, dans la Fonction Publique Territoriale, les agents peuvent faire une heure de grève.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président du Département, l'expression de notre considération distinguée.

Le Secrétaire général de la CGT du Conseil départemental de Saône-et-Loire,

Mr Gérard ROBIN